O.I. USINE de WINGLES

***![C:\Documents and Settings\JOEL\Local Settings\Temporary Internet Files\Content.IE5\35ASUZJ6\MC900346421[1].wmf]()***

M.DELICOURT

Mme VANDREPOTTE

M. VANDEMOORTELE M.BAUDRY

M.DEPREZ M.MATHE

M.SURET M.CASTEL

M.DANQUOISNE M.KIPER

M.POTIER

**M.DELICOURT** : Nous sommes ici aujourd’hui pour un CSE Extra pour parler du COVID. Nous partageons tous les jours avec les partenaires sociaux, au moins un représentant de chaque pour faire un point sur le COVID dans l’usine. Nous travaillons ensemble sur toutes les mesures que nous avons pu mettre en place en usine. L’idée c’est de rebalayer avec vous tout ce qui à pu être mis en place.

* La prise de température
* L’achat d’un chapiteau pour pouvoir mettre en place un sens de circulation pour les prises de température à l’entrée de l’usine..Nous l’avons chauffé pour avoir une prise de température optimum
* Pour ce qui est de l’approvisionnement en SEPTIGEL nous avons fait en sorte de ne jamais être en rupture.
* Nous avons été approvisionnés par une pharmacie et d’autres réseaux.
* Pour les masques : nous avons mis les masques chirurgicaux en place pour le service logistique pour nous protéger, protéger nos salariés des transporteurs qui venaient un peu partout de l’Europe. Nous avons aussi mis à disposition des masques chirurgicaux à chaud mais aussi sur les interventions mécaniques, nous avons acheté des masques en tissus, il y a maintenant 2 mois de cela. Nous en avons commandé de nouveaux, ils vont arriver mi-juin. Nous avons un stock de masques FFP2 qui est conséquent, nous avons réussi à avoir 200 masques FFP3.

**M.SURET**: J’ai mon électro qui cherchait un masque FFP3 au magasin, il n’en a pas trouvé

**M.DELICOURT** : C’est normal, ils sont enfermés. Il faut qu’il se rapproche de son chef de service, ils sont à disposition. Nous avons décidé de les mettre sous surveillance étant donné que nous avons eu le tour avec SEPTIGEL qui disparaissait.

Nous avons aussi acheté du savon sans eau pour la partie chaude le temps d’avoir un approvisionnement en SEPTIGEL conséquent.

Nous allons travailler, les 2 semaines qui arrivent sur le plan de dé confinement, sur le sens de circulation, le nombre de personnes par pièce. J’ai fais le tour des moyens qui ont été mis en œuvre.

**M.CASTEL** / Moi j’ai une demande, c’est sur les points d’eau au niveau des machines, les personnes demandent quand cela va être installé. ?

**M.DELICOURT** : Ils vont être installés dans la semaine. Pour ce qui est des spray à l’eau de javel, il faut que nous en rachetions, le stock commence à diminuer. Nous avons demandé à la société de nettoyage de passer le samedi et le dimanche, le matin et l’après-midi. Nous avons eu une intervention au niveau du four, nous n’avons pas pu la décaler, la société est venue en horaire décalé, sans contact avec les salaries.

Pour les personnes qui ont été testées positive au COVID, ont été en quatorzaine. Pour les personnes du service électrique, nous avons mis en arrêt le service complet pendant une semaine.

Pour garder ce délai de protection, nous avons mis aussi une partie du personnel en télétravail, je les laisse en télétravail jusque début juin nous allons voir comment le dé confinement se passe.

Pour les sous-traitants, toute personne qui rentre dans l’usine ,c’est **avec mon accord** et ils doivent suivre une procédure spécifique. Il y a un questionnaire à remplir, ils ont une information sur les mesures mises en place dans l’entreprise et masque **obligatoire.**

**Mme VANDREPOTTE** / Pour les personnes touchées par le COVID, sur le site de Wingles, nous avons 4 personnes qui ont été dépistées positives au COVID.

Nous avons eu aussi au début de l’épidémie, des personnes en confinement que ce soit de leur propre fait ou que ce soit le médecin traitant qui les à placées en arrêt de prévention et nous avons eu 3 cas de manière éparse pour arrêt garde d’enfant, cela se mesure à 1 journée à 1 mois. Ce qui nous amène au premier sujet qui est l’activité partielle.

**M.VANDEMOORTELE** : Je voudrais me positionner par rapport aux mesures qui ont été prises, nous avons demandé au central des choses dès le début du confinement, j’ai demandé ce qui avait été préconisé par l’OMS et le gouvernement par rapport aux entreprises qui avait utilité de première urgence, j’avais demandé de réduire de cinquante 50% les effectifs à la journée avec un travail alterné, j’ai demandé la même chose au niveau des postés. Tout à été refusé. Suite à cela, par rapport à la proposition du gouvernement, une demande à été faite pour le versement d’une prime auprès de la société, a aujourd’hui, rien n est fait et la société va entamer du chômage partiel dans certains sites. Cette demande à été faite aussi par les autres organisations syndicales.

**M.CASTEL** : La demande est partie aux États-Unis.

**M.VANDEMOORTELE** : Je voudrais me positionner sur le chômage partiel, nous n’avons pas diminué l’activité du site, au détriment des salariés et de leur santé, maintenant que nous sommes en dé confinement, vous allez leur demander de gagner moins. C’est se moquer des salariés, pour Force Ouvrière, c’est un refus total du chômage partiel. Je demande que les personnes qui sont en chômage partiel touchent la totalité de leur salaire.

**M.KIPER :** Cela est demandé individuellement en usine et en central

**M.DELICOURT** : Il y a actuellement du chômage partiel dans certaines usines, nous avons une fermeture de four qui à lieu à Vayres jusque Décembre, nous avons aussi un four pendant 1 mois ½ sur Barcelone.

**M.VANDEMOORTELE** : Il y a Veauche aussi.

**M.CASTEL** : Le four de Gironcourt qui est reporté.

**M.DELICOURT** : Le four de Gironcourt est reporté à cause des sous-traitants qui ne travaillent pas actuellement, ce serait pour Septembre.

**M.CASTEL** : J’ai entendu dire que ce serait plutôt pour l’année prochaine.

**M.DELICOURT** : Pour ce qui est du site de Wingles, nous ne sommes pas touchés par le chômage partiel aujourd’hui ., le carnet de commandes sur le mois de Mai , c’est complet, sur le mois de Juin c’est pareil. Nous n’avons pas cette problématique.

**M.CASTEL** : Je tiens à vous préciser qu’à Wingles, les salariés commencent à s’agiter et le personnel à l’intention d’arrêter les machines pour cette fameuse prime de 1000 € . C’est un appel que je fais à la Direction de Wingles.

**M.DELICOURT**: La même semaine que vous avez interpellé la Direction Générale, j’ai moi-même interpelé le Central pour savoir comment la Direction se positionne sur cette prime, ce matin encore, j’étais sur le sujet auprès de Villeurbanne, il y a une réponse qui doit être donnée, je vais redonner le message.

**M.CASTEL** : Les salariés de Wingles veulent une reconnaissance. Ils ont donné de leur personne, pendant un certain temps ils sont venus travailler sans protection, ils ont produit, la société à gagné de l’argent, ils demandent une reconnaissance pour leur présence à l’usine.

**M.DELICOURT**: Je vais redemander le positionnement du groupe.

**M.CODRON** : Il y a la prime, mais il y a aussi le complément sur l’activité partielle, les personnes qui sont touchées par le COVID vont passer en activité partielle, ils vont avoir une perte de rémunération et ils risquent d’impacter l’intéressement.

**M.CASTEL** : Les critères d’intéressement vont être figés à partir du 17 mars.

**M.CODRON** : Les personnes en temps partiel ne sont pas comptées pour du temps d’activité cela va forcément impacter leur intéressement personnel.

**M.DELICOURT** : Cela rentre dans le COVID

**M.CODRON** : Pour les arrêts COVID ce n’est pas considéré comme du temps d’activité.

**M.VANDREPOTTE** : Nous à aujourd’hui sur Wingles, nous avons 2 salariés qui vont voir leur rémunération modifiée au titre du passage des arrêts longue durée. Ce sont des salariés qui se sont déclarés sur le site AMELI .fr, au titre d’arrêt de prévention pour arrêt Longue Durée, ils vont être référencés dans une liste établie par la Sécurité Sociale pour qu’ils puissent prétendre à ce genre d’arrêt, ainsi que les arrêts Garde d’enfant .

**M.KIPER** : Mon avis personnel c’est que c’est du « gagne petit » pour 150 heures

**M.CASTEL** : Le groupe aurait pu faire l’effort de payer les personnes, il y a quelques années, des personnes sont restées chez eux tout en étant payées.

**Mme VANDREPOTTE** : C’est tout pour cette partie !

**M.DELICOURT** : Je voudrais faire une tour de table

**M.VANDEMOORTELE** : Moi je suis positionné, une question : est-ce qu’il y a un recueil d’avis ?

**Mme VANDREPOTTE** : non !

**M.DEPREZ**: Pour moi il faut que le groupe donne la prime !

**M.DELICOURT** : Cela, ce n’est pas moi qui décide.

**M.SURET** : Moi j’ai une question : comment cela se passe pour les doublures ?

**M.CODRON** : Sur le plan de formation, nous avons les effectifs pour l’été.

Mme VANDREPOTTE : pour tout ce qui est formation à froid, pour ce qui est des CLC et des AQ nous passons, en machine aussi.

**M.DELICOURT** : Pour les doublures, ce n’est pas sur que nous allons pouvoir faire passer tout le monde.

**Mme BAUDRY** : Je ne comprends pas pourquoi les personnes demandent une prime pour gagner de l’argent et faire grève pour l’avoir tout en perdant de l’argent.

**M.SURET** : Tu as déjà eu quelque chose sans faire grève toi ?

**M.CASTEL** : Sans pression tu n’as rien !

**M.DELICOURT** : J’entends mais je pense que la réponse n’est pas très loin.

**M.CASTEL** : Dites-le aux salariés !

**M.DELICOURT** : Je vais leur dire

**Mme BAUDRY** : Après vous dites que vous ne voulez pas la production de Vergèze, mais est-ce que vous allez donner votre prime si vous en avez une aux personnes qui sont en chômage partiel.

**M.CASTEL** : Nous ne disons pas cela, ce que l’on trouve anormal, c’est qu’il y a à Vergèze 2 machines d’arrêtées et nous allons faire à Wingles leur production.

**Mme BAUDRY** : Est-ce que tu entends dans une réunion dire, moi je garde mon salaire pendant que d’autres sont au chômage ?

**M.CASTEL** : Je vais te dire une chose, dans les autres usines, actuellement les personnes se battent pour le chômage partiel et non pour la prime. Je te propose d’aller voir les personnes en brigade et de parler avec eux. Moi j’ai été interpelé par plusieurs brigades.

**M.DELICOURT** : Nous savons par qui vous avez été interpellé. Je vais leur apporter une réponse, la même que celle que je vous ai apporté. Aujourd’hui, il va y avoir une réponse de donnée. Nous avons fait 3 dons.

- un don de 1500€ pour de la nourriture à l’hôpital de Lens.

- un don d’une palette de housses à l’hôpital de Béthune pour une valeur de 3900 €

- nous avons donné des tee-shirt à l’hôpital d’Arras pour faire des calots

Il y a des personnes qui ont eu la réflexion « le patron aurait mieux fait de nous donner l’argent » il ne faut pas qu’il y ait une guerre. Si c’était à refaire, je le referai.

**M.HESS** : Je pense que c’est un bon geste et que la plupart du personnel O.I. s’est reconnu dans ces gestes après à Wingles, il est vrai qu’il ne faut pas une guerre.

**M.CASTEL** : Il ne faut pas tourner le dos

**M.HESS** : au risque de se prendre une cartouche

**M.CODRON** : Nous nous apercevons qu’il y a 2 types de gestion : la gestion du groupe et la gestion usine.

Côté usine, même si tout n’est pas parfait, il y a des choses qui ont été faites, nous pouvons que nous en féliciter. Nous sommes un groupe mondial, il y a l’aspect financier qui intervient, si l’on ferme les fours, des lignes, si l’on met les personnes au chômage partiel, c’est uniquement pour un aspect financier. Sur Wingles, nous ne sommes pas armés pour aborder certaines productions que l’on va fabriquer demain, cela va être une suractivité. Ces productions là, il aurait été normal que ce soit les sites d’origine qui le fassent. Nous allons tourner « plein pot » dans des conditions plus difficiles. Nous battons des records d’expédition. Dans certaines usines des personnes vont perdre de l’argent suite au chômage partiel et nous, nous allons demander plus d’argent suite au supplément de travail, il y a une contradiction. Je parle pour l’idée de la prime. Nous allons faire des Perrier ensuite des williams, ce sont des fabrications et des conditions particulières, nous allons avoir une pression supplémentaire. Sur les masques je préfèrerai que l’on revienne sur des masques chirurgicaux pour ne pas avoir la contrainte du lavage et le risque de ramener un masque souillé à la maison. Quel va être le critère pour que l’on arrête de mettre des masques ?

**M.DELICOURT** : Le masque en tissus à été validé avec les partenaires sociaux , nous avons validé la 2ème commande. Vous dites que ce serait l’idéal de revenir avec un masque chirurgical, je l’entend. Ce genre de masque en tissus est beaucoup plus filtrant qu’un masque chirurgical. De ce côté la nous avons fait les choses bien, maintenant le port du masque n’est pas agréable, si jamais nous sommes au bout des 60 jours, nous pourrons utiliser des masques chirurgicaux le temps d’avoir les autres. Pour ce qui est de l’arrêt, j’arrêterai les masques le jour ou j’aurai une vision un peu plus claire de la situation en France et au niveau Européen sur la situation COVID.

**M.CODRON** : Je voudrais que l’on réfléchisse aussi aux cartouches désinfectantes pour les chariots.

**M.DELICOURT** : Il faut voir le coût et l’intérêt que ça a.

**M.CODRON** : Il y a pas mal d’entreprises qui le font.

**M.DELICOURT** : Vous êtes sûr sur les consignes ? il ne faudrait pas que les caristes après cela attrapent des problèmes de santé au niveau des poumons. Je vais demander au médecin du travail.

**M.CASTEL** : Pour cet été, la chaleur va rentrer dans les bâtiments. Cela va être compliqué de travailler déjà avec un masque chirurgical en machine, ce que j’ai peur c’est que les personnes aient des malaises.

**M.DELICOURT** : Pour les machines, il y a le port du masque, mais quand ils sont seuls, ils ne sont pas obligés de porter le masque, il n’y a que lorsqu’ils sont en binôme qu’ils doivent le porter.

**M.CASTEL** : Il faudrait faire une information sur ce sujet .

**M.DELICOURT** : Je vais refaire l’infomation

**M.VANDEMOORTELE** : Il n’y a que 2 recommandations de l’OMS : se laver les mains et la distanciation entre les personnes.

**M.KIPER** : Je reviens sur le côté intolérant du chômage partiel avec la communication Europe et France, demander au personnel de venir travailler sans avoir toutes les mesures de sécurité et aujourd’hui de dire aux mêmes personnes actuellement nous n’avons plus besoin de toi et tu vas toucher 85% de ton salaire, c’est intolérable. Sur la partie usine, je suis satisfait de ce qui à été fait et il faudrait que cela dure dans le temps. Il faut que l’entreprise réfléchisse au mode de fonctionnement exemple porte automatique pour supprimer les poignées etc. dans les sanitaires avec lavabos munir de robinets automatiques, investir lentement mais la continuité. Le COVID à été une grosse pression sur le personnel, voir si il y a possibilité pour les personnes qui le demandent d’avoir une cellule psychologique sur les risques psychosociaux provoqués par cette maladie.

**M.VANDEMOORTELE** : Il existe des cellules mais elles sont payantes par le patient.

**Mme VANDREPOTTE** : Chez OI il y a une cellule proposée par la mutuelle avec des forfaits minorés et il y a des cellules de crise mises en place par le gouvernement, c’est un numéro vert.

**M.VANDEMOORTELE** : Il est inconcevable de faire payer un salarié.

**M.DELICOURT** : Je voudrais revenir sur un point, nous allons faire un groupe de travail sur l’avenir de l’usine. J’ai commencé à faire des devis sur certaines portes, la robinetterie, chasse d’eau. Il y a le COVID et il y a l’après COVID. Que met- on en place ? un exemple les vestiaires ! Cela ne va pas se faire en un jour mais il faut y réfléchir. Nous devons travailler ensemble. Les machines à distribution d’EPI ont été installées, la semaine dernière elles seront opérationnelles fin mai. Nous allons faire une attestation pour les badges, les badges c’est un coût, si la personne perd son badge, la somme de 7€50 lui sera demandé, c’est ce que coûte le badge.

**M.KIPER** : 7€50 pour que la personne travaille en sécurité avec des EPI, c’est cher.

**M.CASTEL** : La personne qui va perdre son badge, il y a un risque que la personne travaille sans EPI

**M.SURET** : Les salariés n’ont pas demandé d’avoir ce distributeur.

**M.DELICOURT** : Si la personne perd son badge 10 fois ?

**M.SURET** : là c’est différent !

**M.DELICOURT** : Je voudrais que l’on mette quelque chose en place, j attends vos propositions.

**M.CODRON** : Ce que je propose, c’est que nous fassions une expérience de la chose, le 1er badge est gratuit et dans 6 mois nous faisons le bilan du nombre de badges perdus. Pour les personnes qui perdent leur badge, une information sera faite, si il y a une dérive trop importante, la personne paye.

**M.DELICOURT** : Nous allons écrire dans la note, que le badge est donné à titre à titre gratuit, nous allons mettre le prix d’un badge (7€50) et nous faisons un état dans six mois, si problème nous facturons le badge avec un montant défini

**CASTEL** : Pour les fontaines d’eau.

**M.DELICOURT** : Nous allons reprendre contact avec la société. Nous allons distribuer des gourdes en verre. Nous avons reçu du groupe des gourdes avec un bouchon en plastique, nous allons les distribuer.

 Le président Mr DELICOURT Le Secrétaire Mr CASTEL Hervé